Les noms de lieux au Québec
énoncés de politiques linguistiques

85-3094/

Les noms de lieux au Québec,

énoncés de politiques linguistiques

Cet ouvrage a été publié sous la direction de Christiane Pâquet

Cette publication a été réalisée à la Direction générale des publications gouvernementales

Dépôt légal — 2e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-06321-3

Table des matières

Présentation 5
Les membres de la Commission 6

1. Toponymie et francisation 7
1.1. Préambule 7
1.2. Cadre général 7
1.3. Règles 8
1.4. Modalités d'application 9

2. Toponymes de langue amérindienne et inuit 10
2.1. Préambule 10
2.2. Cadre général 10
2.3. Règles 11
2.4. Modalités d'application 11

Annexe
1. Les noms de lieux au Québec 13
1.1. Avant-propos 13
1.2. La toponymie 13
1.3. Noms de lieux inuit 13
1.4. Noms de lieux amérindiens 15
1.5. Noms de lieux français 19
1.6. Noms de lieux anglais 23
1.7. Caractéristiques de la toponymie québécoise 25
1.8. Références 28
1.9. Statistiques 29

Figure 1. Le corpus toponymique du Québec (fin 1983) 31

Figure 2. Types de noms géographiques contenus dans le *Répertoire toponymique du Québec* 32

Figure 3. Répartition linguistique des noms de lieux au Québec 33

Figure 4. Augmentation des noms de lieux officiels (1969 et 1983) 34

Figure 5. Nombre de noms de lieux officiels encore présents au fichier informatique de la Commission de toponymie en rapport avec la date de publication dans la *Gazette officielle du Québec (1969-1983)* 34

Figure 6. Répartition linguistique des noms de lieux du Québec (en chiffres absolus) 35

Liste des publications 36

Présentation

La loi modifiant la *Charte de la langue française* (L.Q. 1983, c. 56) sanctionnée par l'Assemblée nationale, le 22 décembre 1983, et entrée en vigueur le 1er février 1984, a prévu une disposition relativement à la langue des noms de voie de communication.

Son article 3, créant le nouvel article 22.1 de la Charte, se lit ainsi:
« Dans une municipalité, on peut, pour la désignation d'une voie de communication, utiliser, avec un terme générique français, un terme spécifique autre qu'un terme français s'il est consacré par l'usage ou si son utilisation présente un intérêt certain en raison de sa valeur culturelle ou historique ».

Ainsi donc, cet article définissant la politique linguistique adoptée par l'Assemblée nationale, en ce qui regarde les noms de voie de communication, vient couronner un travail entrepris depuis plusieurs années par la Commission de toponymie, dans sa volonté de doter le Québec de politiques linguistiques en ce qui regarde les noms de lieux de son territoire.

Ceci est maintenant chose faite.

En effet, on trouvera ici le texte de deux énoncés de politique linguistique adoptés par la Commission en 1983, l'un sur « Toponymie et francisation » (5 mai 1983), l'autre sur les « Toponymes de langue amérindienne et inuit » (7 avril 1983).

Devant l'importance de ces documents qui guident toute l'action de la Commission en ces domaines, il a paru essentiel de les publier.

En annexe, afin de donner un contexte historique et factuel à ces énoncés de politique, on trouvera le texte d'une étude préparée par Georges Gauthier-Larouche, agent culturel à notre Service de l'animation et de la diffusion, avec la collaboration de certains membres du personnel de la Commission, dont l'adjoint au président, M. Jean Poirier. Cette étude, pour laquelle la Commission les remercie, s'intitule: « Les noms de lieux au Québec ».

Le président,
François Beaudin

Les membres de la Commission

François Beaudin, archiviste,
président

Jean Poirier, toponymiste,
adjoint au président

Jean-Claude Fortin, géographe,
secrétaire

Pierre Auger, linguiste

Andrée Désilets, historienne

Philo Desterres, administratrice

Fernand Grenier, géographe

Énoncés de politiques linguistiques

1. Toponymie et francisation

1.1. Préambule

La Commission de toponymie, pour définir sa politique de francisation, s'inspire de plusieurs principes fondamentaux.

A. Le préambule de la *Charte de la langue française*[1] est la référence de base dans le contexte de francisation de la toponymie. La Commission fait siens les principes de la Charte. Elle reconnaît donc que la langue française doit permettre au peuple québécois d'exprimer son identité, dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard de tous les groupes ethniques dont l'apport est précieux au développement du Québec.

B. Le respect de l'usage est le principe fondamental de l'aménagement toponymique. Les toponymes recueillis sur le terrain, reflétant un usage local évident et certain, également les formes relevées à partir de sources écrites. Il importe de toujours évaluer l'usage puisque, dans plusieurs cas, il existe des formes concurrentes et des variantes, linguistiques ou autres. C'est l'enquête auprès des informateurs qui permet généralement d'apprécier la situation et de fonder le meilleur choix. Cette notion d'évaluation de l'usage supporte la présente politique de francisation de la toponymie.

C. La continuité de pensée de la Commission est maintenue. Des balises supplémentaires viennent raffiner le processus d'analyse des toponymes dans la perspective de la généralisation de l'utilisation du français, qui est la toile de fond de la *Charte de la langue française*. L'action de la Commission ne fera donc que poursuivre son objectif principal qui est l'accroissement de la proportion des toponymes français. L'apport de la langue franco-québécoise peut être particulièrement important dans ce champ privilégié du patrimoine collectif.

D. Ces principes souples, faciles d'application et fondés sur la volonté exprimée dans la *Charte de la langue française,* permettent à la Commission de toponymie d'articuler sa politique de francisation.

1.2. Cadre général

Avant d'énumérer les règles qui régissent la politique de francisation, il importe d'en situer le cadre général.

1.2.1. Le champ d'application

Cette politique s'applique à tous les toponymes existants, sauf aux odonymes et aux toponymes amérindiens et inuit, qui font l'objet de politiques distinctes.

---

(1) La *Charte de la langue française* est la loi constitutive de la Commission de toponymie (art. 122 à 128).

En sont également exclus les noms d'agglomérations, d'espaces administratifs et de lieux-dits.

Dans la dénomination des entités jusqu'ici innommées, la Commission poursuivra sa pratique et favorisera les formes en langue française.

1.2.2. Des génériques français

Tous les génériques des toponymes officiels doivent être en langue française. Sur ce plan, la Commission maintient la pratique établie depuis 1912, qui est essentielle pour assurer son caractère français à l'ensemble de la toponymie du Québec.

Les génériques d'autres langues dont la traduction peut faire problème feront l'objet de recherches particulières, de consultations poussées et même d'analyses des lieux afin d'assurer la meilleure transposition possible d'une langue à l'autre.

1.2.3. La francisation des spécifiques

Seuls les mots de la langue générale entrant dans la composition des spécifiques sont touchés par la francisation.

Trois possibilités se présentent lorsqu'un spécifique doit être changé. On privilégiera d'abord une variante française si son usage est notable. On pourra, ensuite, procéder à une traduction pourvu que celle-ci ne vienne pas à l'encontre d'une norme générale applicable à la toponymie du Québec.

On pourra, ensuite, effectuer le remplacement par un nom français justifié par le lieu à désigner.

1.3. Règles

Les règles suivantes s'appliquent à tous les toponymes, aussi bien ceux qui ont un statut officiel que ceux nouvellement recueillis lors d'enquêtes sur le terrain ou encore relevés dans des écrits ou des cartes.

La Commission s'inspirera des mêmes règles dans l'examen des noms d'agglomérations et d'espaces administratifs ainsi que des autres toponymes soumis pour avis par d'autres juridictions.

Les règles d'écriture en français édictées par la Commission, même si elles ne sont pas ici rappelées,[1] doivent s'appliquer en plus de celles qui suivent.

1.3.1. Génériques

Le générique de tout toponyme doit être en langue française.

(1) Commission de toponymie. *Guide toponymique du Québec*. Québec, Commission de toponymie, 1979. 43 p.

Édition provisoire

— Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires

— Guide à l'usage des cartographes

1.3.2. Spécifiques

1.3.2.1. Mots de la langue générale

Sous réserve d'un usage répandu et significatif dans une autre langue, les spécifiques doivent être en langue française.

1.3.2.2. Noms d'agglomérations, d'espaces administratifs et de lieux-dits

Les noms d'agglomérations, d'espaces administratifs et de lieux-dits utilisés dans la formation d'un autre toponyme sont conservés dans leur langue d'origine.

1.3.2.3. Anthroponymes

Tout anthroponyme utilisé dans la formation d'un toponyme est conservé dans sa langue d'origine. Il sera nécessaire, dans certains cas, d'établir la nature anthroponymique de la désignation.

1.4. Modalités d'application

1.4.1. Révision des cartes et cas ponctuels

La présente politique de francisation des toponymes s'applique à tout toponyme faisant l'objet d'une enquête toponymique sur un territoire donné, ou d'une simple analyse (cas ponctuels) dans le cadre des activités habituelles des services de la Commission. Lors d'une enquête, tous les toponymes doivent subir le traitement indiqué par la politique, notamment lors de la révision des cartes topographiques.

1.4.2. Établissement d'un programme d'enquêtes par région

Pour certaines régions du Québec, notamment l'Estrie, la Basse-Côte-Nord, l'Outaouais, l'Ouest-de-Montréal et d'autres territoires qui seront identifiés, un programme de révision toponymique sera entrepris par la Commission, sans attendre les requêtes des producteurs de cartes, afin de couvrir, dans les délais raisonnables, l'ensemble du territoire québécois.

1.4.3. Consultation du milieu

La Commission procédera en deux étapes à l'approbation des toponymes modifiés en vertu de cette politique. Dans un premier temps, la liste des toponymes pour lesquels un changement de spécifique est envisagé est affichée dans un endroit public, pour permettre aux personnes et groupes intéressés de formuler leurs commentaires dans un délai de 60 jours; à cette fin, un avis d'affichage est publié dans les journaux locaux. Dans un second temps, après analyse des commentaires obtenus, la Commission procède à l'officialisation des toponymes.

1.4.4. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le 5 mai 1983.

2. Toponymes de langue amérindienne et inuit

2.1. Préambule

La *Charte de la langue française*, dans son préambule même, reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit le « droit de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine ». Les articles 87, 88, 95 et 97 de cette loi en limitent ou soustraient l'application dans le cas des territoires visés par la Convention de la Baie James et dans celui des réserves indiennes. Bien que la toponymie amérindienne et inuit ne soit pas spécifiquement traitée dans la *Charte*, il va de soi que la compétence et les devoirs de la Commission de toponymie s'étendent à tous les noms de lieux qu'il s'agisse du choix de ces noms, de leur écriture, de leur inventaire et conservation, de leur officialisation et, finalement, de leur diffusion. C'est dans cet esprit que la politique suivante est énoncée.

2.2. Cadre général

2.2.1. Noms déjà officiels

De nombreux noms amérindiens et inuit font déjà partie de la toponymie officielle du Québec et désignent notamment des lieux habités, des lacs et des rivières. La Commission de toponymie désire non seulement maintenir ces noms mais en augmenter le nombre.

2.2.2. Usage

Le choix des toponymes amérindiens et inuit et leur officialisation tiendront compte de l'usage, principe fondamental de l'aménagement toponymique. En vertu de ce principe, on peut penser que la densité toponymique aborigène sera particulièrement grande dans les territoires habités ou parcourus par les populations visées.

2.2.3. Connaissance des noms

Bien qu'ils soient très nombreux, les noms géographiques amérindiens et inuit ont été jusqu'ici transmis essentiellement par tradition orale au sein même des populations et n'ont été consignés par écrit que de façon épisodique. La Commission de toponymie entend donc poursuivre les enquêtes et inventaires dont elle a été l'instigatrice au cours des dernières années. Elle encouragera les recherches des divers spécialistes susceptibles d'augmenter et d'améliorer la connaissance de ces noms.

2.2.4. Écriture des noms de lieux

L'écriture des noms aborigènes pose de délicats problèmes en raison du grand nombre de langues à considérer et par suite de l'absence de consensus sur la normalisation de l'écriture. Consciente de la situation, la Commission de toponymie a déjà organisé, en mars 1979, un colloque sur ce sujet précis et diverses questions s'y rattachant. Sachant que la normalisation de l'écriture est un processus en cours, la Commission ne juge pas à propos d'imposer de règles et respectera, par conséquent, les choix faits par les communautés aborigènes.

2.3. Règles

2.3.1. Sur le choix des noms

A. Le choix des noms officiels et la vérification de l'usage se font en accord avec les Conseils de bande amérindiens et avec chacune des collectivités chez les Inuit.

B. Dans le cas où il y aurait lieu de remplacer un nom qui est officiel dans une langue autre que française, priorité sera accordée à un nom aborigène si l'usage le justifie.

2.3.2. Sur l'écriture des noms

C. Les *spécifiques* seront rendus officiels dans la forme approuvée par les Conseils de bande amérindiens ou par les collectivités inuit qui sont, par ailleurs, associés aux opérations d'inventaire.

D. Les noms amérindiens et inuit officiels comporteront un terme *générique* français, même dans les cas où il y a redondance avec un élément du terme spécifique. (Exemple : *Lac Nipi*, où nipi signifie lac.)

E. Les génériques seront traduits en français lorsque le nom autochtone comporte un générique séparé du spécifique. (Exemple : *Shominish Sibi* deviendra *Rivière Shominish* comme appellation officielle.)

Dans tel cas cependant, la forme autochtone (ici, *Shominish Sibi*) sera conservée comme variante.

F. Le générique séparé sera conservé dans le cas où le nom autochtone recueilli devient variante d'une entité qui a déjà un nom officiel. (Exemple : *Utukuaiuhek Hipu* sera la variante de l'entité *Rivière aux Touladis*, nom officiel maintenu.)

G. Un générique français sera ajouté aux noms autochtones agglutinant le générique et le spécifique, dans les cas d'officialisation. Comme variante, le nom demeure inchangé. (Exemple : *Coude Kaodoskanisak* sera l'appellation officielle et *Kaodoskanisak* — qui signifie « là où il y a un coude » — sera conservé comme renseignement.)

H. Un générique français sera ajouté aux noms autochtones qui ne comportent pas de générique, dans les cas d'officialisation. Comme variante, le nom demeure inchangé.

2.4. Modalités d'application

La poursuite des enquêtes se fera suivant les besoins, en particulier ceux de la cartographie officielle. Elle sera accélérée, suivant les circonstances, compte tenu de l'intérêt culturel, patrimonial et utilitaire de la toponymie autochtone.

La Commission de toponymie s'efforcera d'intéresser à la toponymie amérindienne et inuit non seulement les populations autochtones, mais l'ensemble de la population québécoise.

Dans les nombreuses zones de contact, le choix des noms officiels tiendra compte de plusieurs facteurs quelquefois fort difficiles à apprécier, notamment :

- la nation fréquentant le plus le territoire impliqué ;
- le statut du territoire ;
- l'âge et la crédibilité des informateurs ;
- la portée du toponyme : valeur descriptive, légendaire, historique, etc.

Chercheurs et populations locales, en plus du personnel régulier de la Commission, participent ainsi à l'enrichissement du patrimoine toponymique québécois collectif.

Annexe

1. Les noms de lieux au Québec

1.1. Avant-propos

Le document que voici constitue la matière servant à l'illustration de l'exposition intitulée *La langue des noms de lieux au Québec* organisée par la Commission de toponymie dans le cadre du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord tenu à Québec, du 11 au 15 juillet 1984. Ce texte d'introduction à une réalité géographique, historique et administrative complexe s'adresse aux gens désireux de connaître les rudiments de cette réalité, en particulier aux professeurs qui pourront y puiser une matière utile pour leur enseignement.

1.2. La toponymie

La toponymie est la science qui étudie les noms des différentes parties de l'espace :

- noms des localités, depuis les plus petites jusqu'aux très grandes agglomérations urbaines ;
- noms des axes de communication, des sentiers jusqu'aux autoroutes ;
- noms de divers niveaux d'entités administratives ;
- noms des formes d'accidents géographiques ;
- noms des cours d'eau, du plus petit ruisseau jusqu'aux océans.

On peut étudier l'origine, l'évolution et la signification des noms de lieux aussi bien que les aspects administratifs, tels l'établissement de critères pour le choix des noms de lieux officiels, la normalisation et l'officialisation de ces noms.

Le mot toponymie est aussi utilisé pour désigner l'ensemble des noms de lieux d'une région donnée.

1.3. Noms de lieux inuit

Les Inuit — appelés auparavant Esquimaux — comptent parmi les plus anciens habitants du Québec. Au sixième millénaire avant notre ère, des Paléo-Esquimaux venus des régions nordiques commencent à occuper le détroit de Belle-Île et, entre l'an mille et l'arrivée de Jacques Cartier en 1534, des Thuléens venus du Groenland seraient entrés en guerre contre les Paléo-Esquimaux et les auraient décimés. En principe, les noms de lieux les plus anciens du Québec devraient appartenir à la langue inuit. Si la grande majorité d'entre eux ne nous sont pas parvenus, c'est qu'ils n'étaient connus qu'oralement.

Les noms de lieux de langue inuit authentique les plus anciens n'ont dû être relevés qu'au XIX^{e} siècle notamment par des missionnaires. On peut considérer que les premiers noms qui

apparaissent dans les documents écrits du XVII[e] siècle sont en langue française et rappellent, par leur deuxième élément, l'occupation d'espaces de sites inuit.

Exemples :

Côte des Esquimaux
Pointe aux Esquimaux
Île aux Esquimaux (archipel de Mingan)
Rivière des Esquimaux

Presque complètement ignorés et parfois même écartés jusqu'à tout récemment, les toponymes inuit s'imposent maintenant de plus en plus. Atteignant à peine une centaine d'unités sur les cartes au début des années 1970, on en dénombre actuellement plus de mille. Ces dénominations identifient des localités, cours d'eau, lacs, monts et autres détails géographiques du Nord québécois. La grande majorité d'entre eux sont descriptifs et c'est là une de leurs principales caractéristiques.

Exemples :

Inukjuak
Inuk/juak
(homme esquimau) (grand)

Mailasikkut
Mailasi/kkut
(Mailasi) (le groupe de)

Tout récemment (1979), les noms des principaux villages nordiques du Nouveau-Québec ont été déclarés officiels par la Commission de toponymie. Certains ont remplacé des noms français ou anglais. Tous ont été écrits en langue inuit.

Les Inuit attachent beaucoup d'importance à leurs noms de lieux. En collaboration avec des chercheurs dont ceux de la Commission de toponymie, ils contribuent à mettre au jour leur toponymie et attribuent même des noms à des entités géographiques qui n'en n'ont pas encore sur les cartes, même les plus récentes.

Exemple :

Baie Mamailudzani

Les noms de lieux inuit énumérés ci-après sont écrits en caractères romains sur les cartes. En regard, se trouvent les mêmes noms en caractères syllabiques utilisés par les Inuit.

caractères romains	**caractères syllabiques**
Kuujjuarapik	ᑯᑦ ᕿᐊᖏᐱᒃ
Inukjuak	ᐃᓄᒃ ᕿᐊᖅ
Povungnituk	ᐳᐃᖅ ᓂᑐᖅ
Kangirsuk	ᑲᖏᖅ ᓗᒃ
Kuujjuaq	ᑯᑦ ᕿᐊᖅ
Kangiqsualujjuaq	ᑲᖏᖅ ᓗᐊᓕᒃ ᕿᐊᖅ
Salluit	ᓴᓐᓗᐃᑦ

1.4. Noms de lieux amérindiens

La première migration d'hommes de race rouge venus d'Asie en Amérique du Nord par le détroit de Béring s'est produite au moins 10 000 ans avant notre ère et s'est poursuivie à la faveur des quatre reculs de la masse glaciaire qui recouvrait alors le Canada actuel et une partie des États-Unis. Bien qu'ils se soient disséminés dans les deux Amériques, après la glaciation, ce n'est que vers le sixième millénaire avant notre ère que les archéologues situent l'installation de groupes de chasseurs amérindiens dans le sud de la plaine du Saint-Laurent.

De la période préhistorique (– 6000 à l'an 1000 de notre ère) aucun nom de lieux amérindien n'est parvenu jusqu'à nous.

Les premiers de ces noms relevés par Jacques Cartier au cours de ses trois voyages (1534-1535-1541) appartiennent à la période protohistorique (1000-1534).

Certains noms de lieux amérindiens relevés par Jacques Cartier correspondent à des sites qui n'ont pu être précisés par la suite.

Dans la région de Québec

Exemples :

Tailla
Ajoaste
Stadin
Starnatam
Tequenonday

Aux environs du lac Saint-Pierre

Exemples :

Agochonda
Aquedonda

Peu de noms de lieux amérindiens ont été remplacés par d'autres noms amérindiens.

Au début de notre histoire.

Exemple :

Honguedo remplacé par *Gachepay* (Gaspé)

Beaucoup plus tard.

Exemple :

Scaswaninepus remplacé par *Magog*

Plusieurs noms de lieux amérindiens se sont imposés aux Français dès les XVI[e] et XVII[e] siècles et parmi ceux-là, un certain nombre identifient encore des entités géographiques majeures.

Exemples :

Saguenay
Tadoussac
Chicoutimi
Anticosti
Québec[1]

Le nom amérindien dont la destinée fut la plus grande est sans contredit : *Canada*

Il correspondait, au temps de Jacques Cartier, à la région de Québec comprise à peu près entre le cap Tourmente et Cap-Rouge et signifiait, selon toute probabilité : amas de cabanes (village).

Presque tous les noms de lieux amérindiens ont été plus ou moins altérés par les Français qui ont consigné dans les documents les noms suivants :

Mantane	est devenu	Matane
Quinongamingue	est devenu	Kénogami
Ouichitchicouen	est devenu	Betchouane
Uscanimes ou Lesquemin	est devenu	Les Escoumins
Olomane	est devenu	La Romaine

La plupart des noms de lieux amérindiens ont plusieurs variantes orthographiques. Chicoutimi qui fut écrit Chegoutimis, en 1661, remporte la palme avec 63 formes orthographiques relevées jusqu'à ce jour.

Au contact des Français et des Canadiens, un grand nombre de noms de lieux amérindiens ont été assimilés.

Exemples :

(Outre *Chicoutimi*)
Kamouraska
Témiscouata
Rimouski
Ungava
Abitibi
Témiscamingue
Arthabaska

(1) L'origine amérindienne de ce nom n'est pas acceptée par tous.

Parmi les nombreux noms de lieux amérindiens, plusieurs ont été remplacés par des noms de lieux français

Exemple :

Menequit	par	*Îles de la Madeleine*
Hochelaga	par	*Montréal*
Chischedec	par	*Moisie*
Metaberoutine	par	*Rivière Saint-Maurice*
Piekouagami	par	*Lac Saint-Jean*
Asticou	par	*Chutes de la Chaudière (Hull)*
Rivière de Canada	par	*Fleuve Saint-Laurent*
Peritibistokou	par	*Rivière aux Outardes*
Nottaway	par	*Senneterre*
Opemisca	par	*Chapais*
Harricanaw	par	*Amos*
Natagan	par	*Barraute*
Ticouape	par	*Saint-Méthode*
Piastebe	par	*Baie Johan-Beetz*

Certains l'ont été par des noms de lieux anglais.

Exemple :

Tragadigetche	par	*Carleton*

D'autres toponymes amérindiens ont été traduits.

Exemples :

Kokomis	Grand-Mère
Wabozsipi	Rivière du Lièvre

Au contact successif des français et des anglais, certains noms de lieux amérindiens ont acquis une forme hybride :

Exemple :

Coati/cook
Coati = orthographe de consonance française
cook = orthographe de consonance anglaise

D'autres ont acquis une orthographe imprécise.

Exemples :

Aguanus
Aguanish
Goynish
Gouanis
Goines, qui sont toutes des formes du même mot.

Nom de personnes amérindiennes.

Exemples :

Donnacona
Batiscan

Les noms de lieux amérindiens, à quelque langue qu'ils appartiennent, sont le plus souvent des noms descriptifs.

Exemples :

Péribonka	« qui fait son chemin dans le sable »
Mégantic	« lieu où se tiennent les poissons »
Escoumins	« jusque là il y a des fruits »
Natashquan	« endroit où on voit l'ours nager »
Matagami	« rencontre des eaux »
Abitibi	« eau mitoyenne »
Mistassini	« grosse pierre »
Gaspé	« fin, extrémité »
Témiscamingue	« étendue d'eau plus ou moins courante »
Shawinigan	« portage sur la crête »
Matane	« confluent de rivières »
Mékinac	« tortue »

Leurs auteurs, à l'instar de leurs successeurs, ont emprunté :

À la faune

Mascouche	« ourson »
Mégantic	« lieu où se tiennent les poissons »
Maskinongé	« gros brochet »
Oka	« poisson doré »
Kecarpoui	« rivière au porc-épic »

À la flore

Métis	« bouleau »
Arthabaska	« il y a des roseaux »
Checatica	« il y a des buissons autour de l'eau »

Aux légendes

Windigo	« géant »
Wabano	« rivière de la jonglerie »

À la divinité

Manitou	« esprit »

1.4.1. La « Guerre Sainte »

L'usage d'une foule de toponymes amérindiens, explique Luc Lacourcière, s'est imposé aux Blancs par la force des choses, d'abord dans leurs relations avec les Amérindiens , et par la suite dans leurs relations de Blancs entre eux. À la suite des travaux d'arpentage réalisés dans l'Outaouais supérieur, à la Baie-James, et dans le Nord du Québec en général, les noms de lieux amérindiens ont envahi les cartes au début du XX^{e} siècle et cette abondance, à certains moments, a inquiété la Commission de géographie d'alors qui a même déclaré la guerre à ce que l'on a appelé assez injustement l'invasion des noms sauvages.

Certains noms de lieux amérindiens, à vrai dire, beaucoup trop longs comme le suivant, se devaient d'être écartés: Kapshoshchiohitichichikapagen = Pieds-Brûlants

1.5. Noms de lieux français

L'histoire des noms de lieux français au Québec et même en Amérique du Nord commence officiellement en 1534, lors du premier voyage de Jacques Cartier et constitue, comme il se doit, le volet le plus important et le plus diversifié de la toponymie québécoise.

Des noms de lieux français relevés au XVI^{e} siècle, en voici un dont le site correspondant n'a jamais pu être précisé:

- **Chateaubriant** localisé entre Trois-Rivières et Hochelaga et relevé en 1546 sur la mappemonde de Desceliers.
- **Toutes Isles** nom utilisé par Jacques Cartier pour identifier un semis d'îlots longeant la Côte-Nord est un peu plus précis. Cependant lui aussi est disparu de la nomenclature géographique.

Sauf les noms français de personnes qui ont servi à identifier des lieux au Québec, peu de noms de villes ou de régions furent transférés de France au Québec.

Exemples:

Brest
Limoilou
Fontainebleau
Montauban
Issoudun
Montpellier
Honfleur
Beauce
Cambrai
Festubert
Vimy

Un assez grand nombre de noms de lieux français se sont maintenus jusqu'à nos jours depuis qu'ils furent employés pour désigner un site et ont résisté à la substitution et aux modifications importantes.

Exemples:

Blanc-Sablon
Cap Tourmente
Beauport
Beaumont
Baie-Saint-Paul
La Malbaie
Île aux Coudres
Terrebonne
Île Madame
Trois-Pistoles
Le Bic
Île aux Lièvres
Grondines
Laprairie

Le remplacement d'un toponyme par un autre est un phénomène courant dans la toponymie française au Québec, et ce, depuis le début de notre histoire.

Les noms de lieux français remplacés par des noms de lieux amérindiens sont cependant plutôt rares.

Exemples :

Île de l'Assomption	remplacé par	Île d'Anticosti (ancien)
Saumur	remplacé par	Nabesipi (récent)
Nouveau-Comptoir	remplacé par	Wemindji (récent)

Les noms de lieux français remplacés par d'autres noms de lieux français sont en revanche très nombreux.

Exemple :

Îles Rondes nommées ainsi par Jacques Cartier au mois d'août 1535 et rebaptisées Sept-Îles quelques jours après.

Lac Angoulême	fut remplacé par	*Lac Saint-Pierre*
Saint-Émilien	fut remplacé par	*Desbiens*
La Conche		
Saint-Martin	fut remplacé par	*Port-Daniel*
Pointe-aux-Trembles	fut remplacé par	*Chambord*
Grand-Brûlé	fut remplacé par	*Laterrière*
Sault-aux-Cochons	fut remplacé par	*Forestville*
Pointe-aux-Esquimaux	fut remplacé par	*Havre-Saint-Pierre*
Rivière Manereuil	fut remplacé par	*Rivière-du-Loup*
Sault Saint-Louis	fut remplacé par	*Rapides de Lachine*
Sainte-Geneviève	fut remplacé par	*Pierrefonds*
Île de Bacchus	fut remplacé par	*Île d'orléans*

Souvent le premier nom français qui a une origine populaire ou descriptive a été remplacé par un autre nom.

Exemples :

Ruisseau de l'Ours	est devenu	*Rivière Beauport*
Rivière Bruyante	est devenu	*Rivière Chaudière*
Mouille-Pieds	est devenu	*Saint-Lambert*
Pointe-à-la-Mule	est devenu	*Saint-Valentin*
Mille-Roches	est devenu	*Saint-Athanase*
La Repousse	est devenu	*Saint-Faustin*

Malgré la Conquête de 1760, les noms de lieux français qui, par la suite, ont été effectivement remplacés par des noms de lieux anglais et qui sont entrés dans l'usage ne sont pas abondants.

Exemples :

Portage de la Chaudière	remplacé par	*Hull*
Les Grandes Fourches	remplacé par	*Sherbrooke*
Baie Sainte-Hélène	remplacé par	*Maria*
Pointe-au-Genièvre	remplacé par	*Newport*
Cap Saint-Germain	remplacé par	*Cap Whittle*

Le phénomène ultérieur à la Conquête le plus remarquable concernant les noms de lieux français de la vallée du Saint-Laurent est la traduction d'un grand nombre d'entre eux en langue anglaise sur les cartes des principaux hydrographes ou arpenteurs de l'époque, tels Samuel Holland, J.F. Des Barres, Thomas Jeffreys, le capitaine Carver, James Cook, Thomas Wright, W. Vondenvelden, Joseph Bouchette et H.W. Bayfield. Cette traduction s'est maintenue sur les cartes topographiques des Services officiels depuis 1790, et ce n'est que depuis une vingtaine d'années seulement que le retour aux noms de lieux français s'accomplit sur les cartes. Cette anglicisation partielle n'a cependant pas eu de prise véritable chez les francophones. Par exemple, les Trifluviens francophones continuaient d'appeler leur ville Trois-Rivières et les anglophones, eux, l'appelaient Three Rivers, sauf que, dans certains cas, des toponymes étaient employés aussi bien par les francophones que les anglophones.

Exemples :

Fraserville	*Rivière-du-Loup*
Wolfe Cove	*Anse au Foulon*
William-Henry	*Sorel*

Les toponymes français traduits en anglais étant innombrables, les exemples seraient superflus.

Comme dans les autres toponymies dans le monde, celle du Québec puise à plusieurs sources, principalement dans la nature, l'habitat, les coutumes, la religion et les noms de personnes, la matière pour désigner des noms de lieux.

Au Québec, les noms de personnes pour désigner des lieux sont innombrables. Toutes les classes de la société sont représentées et ce, depuis le début de notre histoire.

Exemples :

Richelieu	*Lachenaie*
Roberval	*Frontenac*
Champlain	*Jonquière*
Montcalm	*Brébeuf*
Charlevoix	*Maillard*
Talon	*Plessis*
Sagard	*Laflèche*
Vaudreuil	*Ragueneau*
Papineau	*Albanel*
Chénier	*Dolbeau*
Lauzon	*Normandin*

Des surnoms servent également pour désigner des lieux.

Exemples :

Caye à Meck (Luc Cormier, commerçant de Havre-Saint-Pierre)
Brûlis-à-Thyme (Surnom d'un dénommé Turbit à Havre-Saint-Pierre)

Les noms religieux sont légion.
Des noms réels tels

Exemples :

Saint-Jean
Saint-Pierre
Saint-Mathieu et plusieurs autres saints du martyrologe romain ont influencé nos toponymistes d'antan

Des noms désignant un abbé ou le fondateur d'une paroisse.

Exemples :

Saint-Majorique	(abbé Majorique Bolduc)
Sainte-Angèle-de-Mérici	(Angèle Drapeau, seigneuresse)
Saint-Urbain	(Urbain Poiret, procureur au Séminaire de Québec)

Des noms de saints, faux et inattendus.

Exemples :

Saint-Igan	pour *Sartigan*
Saint-Morissette	pour *Summerset*
Sainte-Catherine	pour la grande scie d'un moulin appelée Catherine

Des noms de saints qui font sourire.

Exemples :

Sainte-Eugénie-du-Lac-Chaud
Sainte-Émilie-de-l'Énergie

D'autres sont combinés avec des noms de lieux anglais non moins curieux.

Exemples :

Saint-Samuel-de-Gayhurst
Saint-Victor-de-Tring
Sainte-Justine-de-Newton

Exemples de toponymes folkloriques :

L'Abord-à-Plouffe
Mont du Loup-Garou
Lac Ogre
Lac du Sabbat
Lac Feu-Follet

Noms descriptifs qui font appel au milieu naturel.

Exemples :

Outremont
Deux-Montagnes
Barachois
Les Éboulements
Les Cèdres
Les Écureuils

- *Lachine* est un des noms de lieux québécois les plus cocasses. Pour se moquer de Robert Cavelier de La Salle parti en 1669 afin de trouver à l'ouest le chemin du Japon et de la Chine, et revenu bredouille de son voyage en 1670, le sulpicien Dollier de Casson, en dérision, aurait appelé les découvreurs qui étaient du voyage, Chinois, et la propriété de Robert Cavelier, la Chine.

1.6. Noms de lieux anglais

Après la conquête de 1760, les premiers anglophones (Britanniques et Américains) s'installent d'abord à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Mais à la suite de la Révolution américaine (1775-1776), et surtout à partir de 1781, les sujets américains loyaux à l'Angleterre (les Loyalistes) émigrent en grand nombre au Québec (environ 15 000). Refusant de vivre dans les seigneuries, ils s'établissent dans les « townships » que les autorités leur consentent après 1791, notamment entre le Richelieu et la Beauce dans le bassin de la rivière Saint-François, ensuite à la frontière sud du Québec, puis dans les Laurentides, dans l'Outaouais, dans le Sud-Estuaire et enfin au nord de la baie des Chaleurs.

- *Stoneham* est le premier « township » concédé en 1792 au nord de Québec. Il marque le début de la période d'attribution des premiers noms de lieux anglais qui va durer jusqu'en 1840 environ.

Sur la couche mince de noms de lieux d'origine amérindienne, les noms de lieux anglais constituent la seconde couche sur laquelle s'ajouteront des noms de lieux français, à partir du moment où les Canadiens commenceront à émigrer dans les « townships », vers 1825.

Dans les « townships », la toponymie anglaise était fonctionnelle et utilisée par les populations locales. Dans les seigneuries, elle fut plutôt de nature documentaire et cartographique et peu connue de la population.

Exemples :

Father Point	*Pointe-au-Père*
(désignation cartographique)	(Usage dans la population)

Des 150 « townships » qui étaient déjà distribués en 1815, il vaut la peine de s'arrêter sur une vingtaine d'entre eux dont l'orthographe et la sonorité sont assez représentatives de l'ensemble.

Exemples :

Chatham	*Stanfold*
Wentworth	*Berkshire*
Hemmingford	*Tingwick*
Hunterstown	*Wheelock*
Maddington	*Westmore*
Kilkenney	*Cranbourne*
Howard	*Winslow*
Godmanchester	*Adstock*
Bulstrode	*Dudswell*

À l'heure actuelle, il y a plus de 1550 cantons au Québec, la majorité d'entre eux sont de langue française.

Les noms de lieux anglais transférés de Grande-Bretagne — noms de villages, de villes et de comtés — sont beaucoup plus nombreux que les noms de lieux français transférés de France.

Exemples :

Lyster
Stanfold
Warwick
Windsor
Brompton
Thurso
Templeton
Eardly
Wakefield
Chelsea
Stoneham
Tewkesbury
Compton
Granby
Coleraine
Thetford (Mines)
Huntingdon
Stanbridge
Bedford
Hereford
Stornoway
Lingwick
Upton
Garthby
Stratford
Woburn
Buckingham
Sherrington
Farnham
New Glasgow

De même sont très nombreux les noms de lieux anglais attribués en l'honneur de personnages de l'histoire anglaise, américaine ou canadienne.

Exemples :

Richmond
Douglastown
Carleton
Mann
Gren(ville)
Aylmer
Campbell's(Bay)
Gracefield
Farrelton
Drummond(ville)
Lennox(ville)
Melbourne
Wickham
Abbotsford
(East) Angus
Robertson(ville)
Scott
Howick
Ormstown
Foster
Knowlton
Dunham
Clarence(ville)
Sawyer(ville)
Lambton
Cookshire
Brownsburg
Durham
Manson(ville)

Un personnage parmi d'autres fut honoré deux fois ! Il s'agit du Premier ministre britannique (1868-1881) Benjamin *Disraëli*, Lord *Beaconsfield*.

Arthur Vining Davis fut honoré en juxtaposant les deux premières lettres de son nom et prénoms, ce qui donna un nom de lieux composé parfaitement assimilé : *Arvida*.

Les noms de lieux anglais remplacés par d'autres noms de lieux anglais sont plutôt rares.

Exemples :

Nelsonville	remplacé par	*Cowansville*
New Ireland	remplacé par	*Cranberry*

Par contre, les noms de lieux anglais remplacés par des noms de lieux français sont un peu plus nombreux.

Exemples :

Ascot-Nord	est devenu	*Fleurimont*
Shelter Bay	est devenu	*Port-cartier*
Springhill	est devenu	*Nantes*
Emberton	est devenu	*Chartierville*
Ditchville	est devenu	*Frontenac*
Saint-Hubert de Spalding	est devenu	*Audet*
Stukely-est	est devenu	*Bonsecours*
Ely-nord	est devenu	*Maricourt*
Gayhurst	est devenu	*Lac-Drolet*
Preston	est devenu	*Duhamel*
Mackayville	est devenu	*Laflèche*

Ils ne constituent pas, ce qu'on pourrait appeler, une francisation systématique.

1.7. Caractéristiques de la toponymie québécoise

1.7.1. Jeune

Hormis les noms de lieux amérindiens relevés par les découvreurs, la toponymie française du Québec a officiellement quatre siècles et demi d'existence et la toponymie anglaise n'a pas encore deux cents ans. Par rapport à l'Europe où l'on trouve au moins une dizaine de couches toponymiques, ici au Québec il y en a trois.

Quant à la toponymie inuit, disséminée et peu abondante, longtemps connue qu'oralement et consignée tardivement, elle est plus récente que les autres même si les Inuit habitent le pays depuis des temps immémoriaux.

1.7.2.1. Identifiable

Malgré cette jeunesse, certains noms importants résistent encor à toute explication valable.

Exemples :

Anse Pleureuse
Îles de la Madeleine
Moisie
Île Sainte-Geneviève (archipel de Mingan)

De même en est-il d'une foule de noms mineurs identifiant notamment des lacs.

Exemples :

Lac Sansa
Lac Sino
Lac Loon
Lac Goès
Lac Giney

Mais dans un grand nombre de cas, l'origine est connue de même que la date précise de leur apparition ainsi que l'auteur de nombreux noms de lieux.

1.7.3. Clairsemée et incomplète

En dehors du Québec méridional où la toponymie n'est pas particulièrement dense, celle du Nouveau-Québec l'est encore beaucoup moins malgré l'existence d'une quantité énorme de plans d'eau (plus de 500 000) aux formes les plus extravagantes et qui n'ont pas encore reçu de noms.

1.7.4. Instable et en voie d'élaboration

Contrairement à l'Europe où la toponymie est stabilisée, celle du Québec est, pour une bonne part, en voie d'élaboration. Des noms nouveaux sont trouvés, d'autres corrigés, conservés, parfois éliminés et quelques-uns traduits. À cause des caractéristiques énumérées précédemment, la toponymie québécoise se distingue par deux problèmes :

A. Le premier consiste en l'emploi d'un même nom pour des accidents géographiques différents (homonymie).

Exemples extraits de la lettre V :

11 lacs *Vison*
6 lacs *Voisins*
12 lacs *Villeneuve*
7 lacs *Vincent*
5 lacs *Villebois*
19 lacs *Victor*
5 lacs *Victoria*
10 lacs *Vic*
124 lacs *Vert*

B. Le second est l'emploi de plusieurs noms pour un même accident géographique (parallélisme). Ce phénomène est reconnaissable surtout aux frontières linguistiques.

Exemples :

La Grande Rivière	(nom officiellement reconnu)
Rivière La Grande	(Société d'énergie de la baie James)
Rivière de Fort George	(employé par les Anglophones)
Tchéchasipi	(employé par les Amérindiens)
Mailasikkut	(employé par les Inuit)

Les couches toponymiques, pour faire image, semblent former un terrain homogène, mais tel n'est pas le cas.

Les Inuit emploient leur toponymie presque exclusivement.

Les Amérindiens des grands espaces de chasse et de pêche utilisent la leur ; et l'on ignore jusqu'à quel point les Amérindiens du Sud emploient les noms français ou anglais.

Les Québécois francophones utilisent parfois de noms inuit ou amérindiens à la condition qu'ils soient connus et assimilés par les Français. Quant à la toponymie anglaise, elle fait partie de leur environnement quotidien, particulièrement dans les secteurs développés par les Anglais.

Les Québécois anglophones se comportent comme les francophones en ce qui regarde les toponymies aborigènes. Outre leur propre toponymie, ils emploient, partiellement, dans leur langue écrite, la toponymie française officielle; et, dans leur langue parlée, la toponymie française n'a peut-être pas beaucoup de relief.

1.8. Références

BARABÉ, Pierre et al. *Dossier toponymique du Nouveau-Québec*. Québec, Commission de toponymie, 1982. 36 p. (Dossier toponymique n° 10).

BEAUDIN, François. *La toponymie du Québec, partie intégrante et miroir de son folklore*. Québec, Commission de toponymie, 1982. 18 p. (Dossier toponymique n° 15).

BOUCHETTE, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*. Montréal, Éditions Élisée, 1978. 836 pages.

GAUTHIER LAROUCHE, Georges. *Toponymie et archéologie au Québec*. Paris, Société française d'onomastique, 1981. pp. 55-62.

Origine et formation de la toponymie de l'archipel de Mingan. Québec, Commission de toponymie, 1981. 164 p.

GRENON-ROY, Judith. *Contribution méthodologique à la choronymie synoptique par l'analyse informatique des noms de lieux officiels du Québec*. Sainte-Foy, Université Laval, 1975. 263 pages.

LACOURCIÈRE, Luc. *Toponymie canadienne*. Québec, les Presses de l'Université Laval, 1956. 24 pages.

POIRIER, Jean. *Regards sur les noms de lieux*. Québec, Commission de toponymie, 1983. 174 pages.

SÉGUIN, Maurice. *La « Nation » canadienne et l'agriculture*. Trois-Rivières, Le Boréal Express, 1970. 170 pages.

QUÉBEC (Prov.)

À propos de noms de lieux... Commission de toponymie, s.l.n.d.

Répertoire des cantons. Québec, ministère des Terres et Forêts, 1974. 46 pages.

Répertoire géographique du Québec. Ministère des Terres et Forêts, Commission de géographie, 1969. 701 pages.

Répertoire toponymique du Québec. Conseil exécutif, Commission de toponymie, 1979. 1199 pages.

Répertoire toponymique du Québec. *Gazette officielle du Québec*, 17 décembre 1983. 287 pages Partie I, Avis juridiques, n° 50A).

Sur les routes du Québec. Québec, ministère de la Voirie et des Mines, 1929. 874 pages.

1.9. Statistiques

L'officialisation des noms de lieux du Québec est le mandat principal de la Commission de toponymie. Dans ce but, ladite Commission doit faire l'inventaire de ces noms de lieux, les traiter et diffuser la nomenclature géographique officielle du Québec.

Voici, sous forme de tableau, des données générales sur le corpus toponymique du Québec et des renseignements sur les principaux aspects de l'activité de la Commission de toponymie.

Figure 1 Le corpus toponymique du Québec (fin 1983)

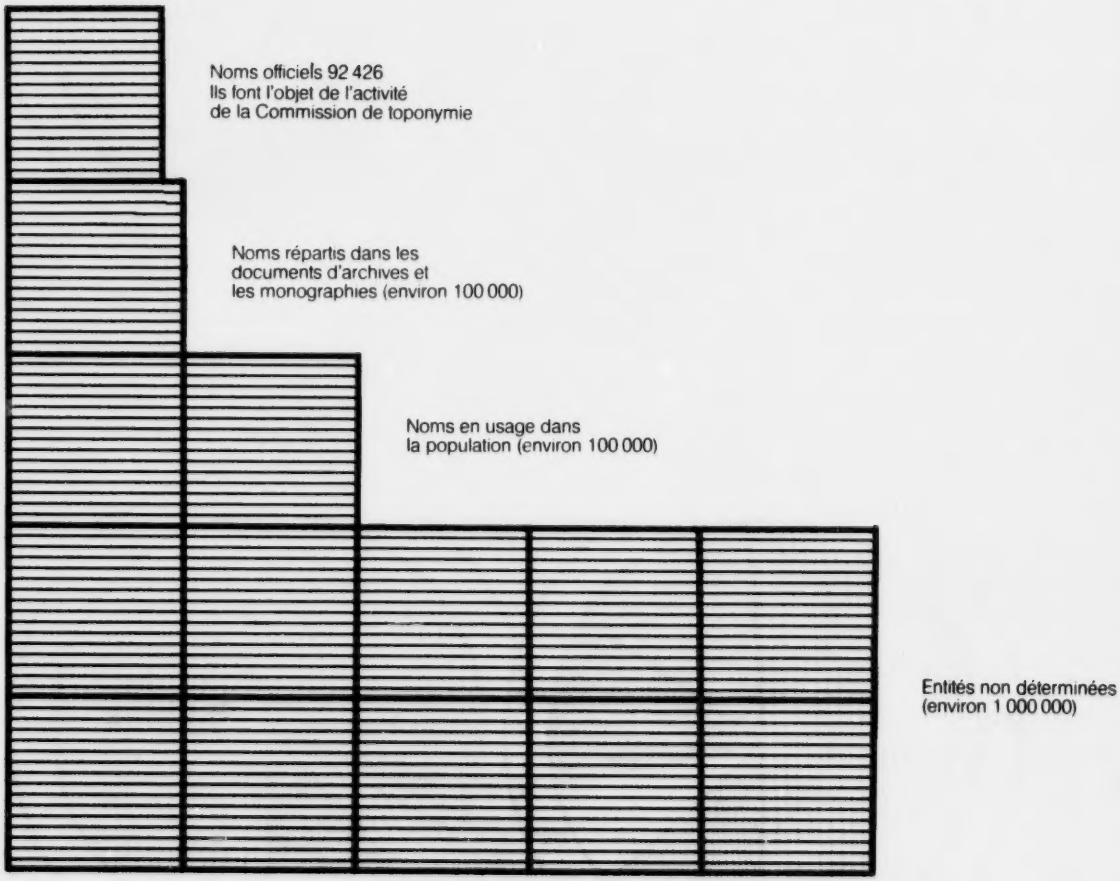

Figure 2 Types de noms géographiques contenus dans le *Répertoire toponymique du Québec* (1978)

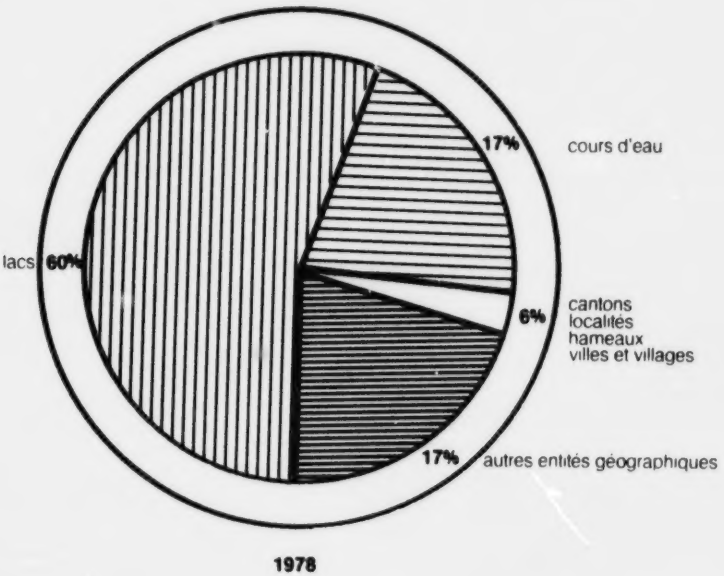

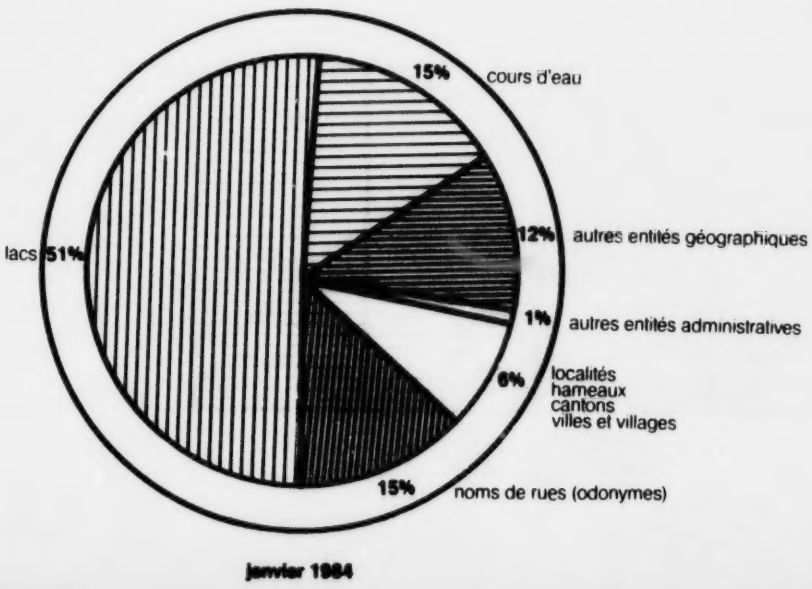

Figure 3 Répartition linguistique des noms de lieux du Québec

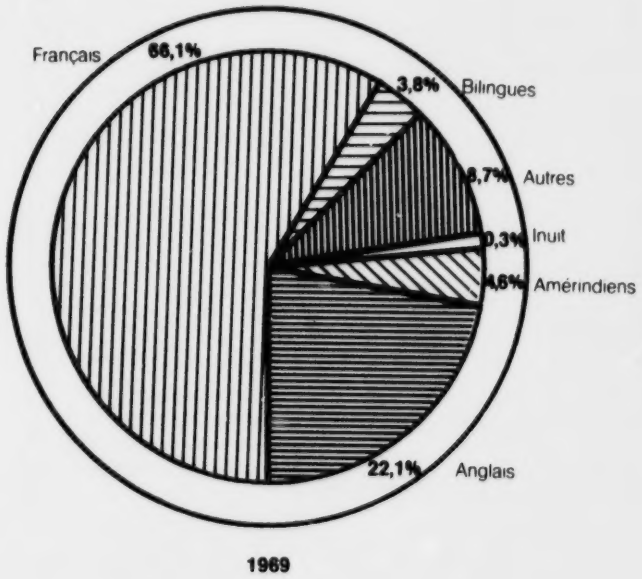

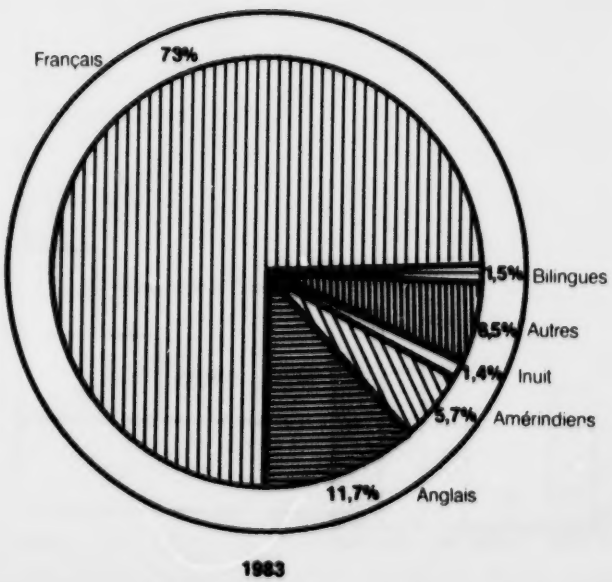

Figure 4 Augmentation des noms de lieux officiels (1969 et 1983)

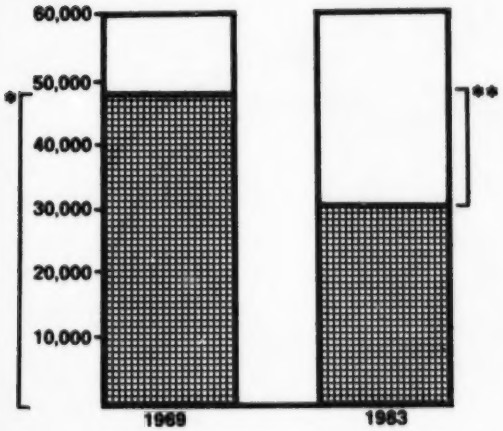

*Cette colonne représente la consolidation des décisions toponymiques rendues officielles entre 1912 et 1969

**La différence entre le total de la colonne pointillée de 1969 et le total de la colonne pointillée de 1983 – 13 959 toponymes – s'explique par la désofficialisation de ces derniers entre 1969 et 1983

Figure 5 Nombre de noms de lieux officiels encore présents au fichier informatique de la Commission de toponymie en rapport avec la date de publication dans la *Gazette officielle du Québec* (1969-1983)

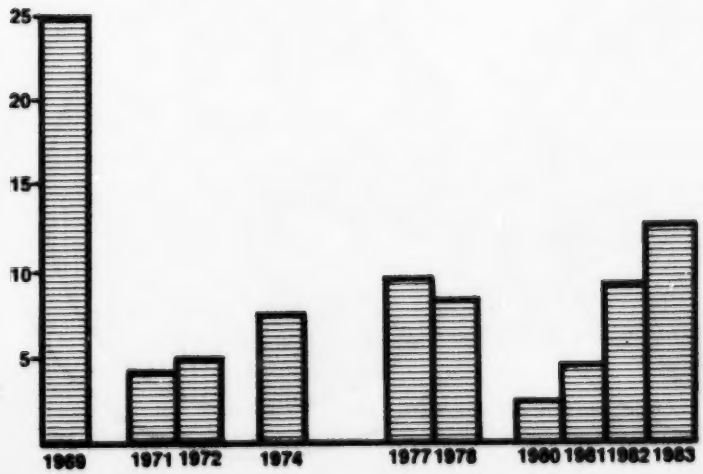

Figure 6 Répartition linguistique des noms de lieux du Québec (en chiffres absolus)

Liste des publications

1. Publications officielles et guides

- Guide des raisons sociales
- Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires
- Guide à l'usage des cartographes
- Gazette officielle du Québec, n 31A
- Gazette officielle du Québec, n 32A
- Gazette officielle du Québec, n 51A
- Gazette officielle du Québec, n 50A

2. Études et recherches toponymiques

- Origine et formation de la toponymie de l'archipel de Mingan
- Itinéraire toponymique du chemin du Roy Québec — Montréal
- Regards sur les noms de lieux
- Itinéraire toponymique De Québec en Charlevoix
- Itinéraire toponymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain
- Les noms de rues de Sherbrooke (1825-1980)
- Itinéraire toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue
- Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles

3. Dossiers toponymiques

- Dossier toponymique du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie
- Dossier toponymique du Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Dossier toponymique de la région de Québec
- Dossier toponymique de la région de Trois-Rivières
- Dossier toponymique de l'Estrie (Cantons-de-l'Est)
- Dossier toponymique de la région de Montréal
- Dossier toponymique de l'Outaouais
- Dossier toponymique de l'Abitibi-Témiscamingue
- Dossier toponymique de la Côte-Nord
- Dossier toponymique du Nouveau-Québec
- Répertoire de gentilés (noms des habitants) du Québec
- La toponymie au Gouvernement du Québec depuis 1977
- Les noms de personnes employés dans la désignation des entités administratives du Québec
- La toponymie du Québec, partie intégrante et miroir de son folklore

---

En vente dans les librairies de l'Éditeur officiel du Québec